

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION
ACCREDITATION CERTIFICATE
N° 1-6520 rév. 4

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

**AGENCE NATIONALE DE SECURITE SANITAIRE DE L'ALIMENTATION DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU TRAVAIL**

N° SIREN : 130012024

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17043 : 2010**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'organismes de comparaisons inter
laboratoires en :

and Cofrac rules of application for the activities of providers of interlaboratory comparisons in :

AGROALIMENTAIRE / VEGETAUX

FOOD AND FOOD PRODUCTS / PLANT PROTECTION-CROPS AND VEGETABLES

réalisées par / *performed by :*

ANSES - Laboratoire de la Santé des Végétaux

7 rue Jean Dixméras

49044 ANGERS CEDEX 01

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

Date de prise d'effet / *granting date* : **01/02/2024**

Date de fin de validité / *expiry date* : **31/03/2028**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director
La Responsable du Pôle Biologie-Agroalimentaire,
Pole manager - Biology-Agri-food,

Safaa KOBBI ABIL

DocuSigned by:
Safaa KOBBI ABIL
81E5B0ECBF63444...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de
l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

*The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its
validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).*

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-6520 Rév 3.

This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-6520 [Rév 3](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.

The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-6520 rév. 4

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

ANSES - Laboratoire de la Santé des Végétaux
7 rue Jean Dixméras
49044 ANGERS CEDEX 01

Dans son unité :

- **OCIL**

Elle porte sur l'organisation des comparaisons interlaboratoires suivantes :

Portée fixe

OCIL-AGROALIMENTAIRE / Végétaux / Bactériologie		
Entité(s) soumise(s) à essai d'aptitude	Caractéristique / Mesurande	Protocoles d'organisation
Plantes hôtes : végétal et/ou extrait végétal	<i>Xylella fastidiosa</i>	Manuel de management pour l'organisation d'essais d'aptitude par comparaisons interlaboratoires en santé végétale (LSV043/MM/001) Complété par : <ul style="list-style-type: none"> - LSV043/PS/001 - Choix du panel d'échantillons et principales étapes de production - LSV043/PS/002 Plan statistique et traitement des données des essais d'aptitude - LSV043/PS/003 Traitements des résultats des participants et édition des rapports d'essai d'aptitude - LSV043/MOG/001 Modalités de détermination de la valeur assignée - LSV043/MOG/002 Modalités pratiques de la production des panels d'échantillons - LSV043/MOG/003 Modalités de réalisation et d'interprétation des études d'homogénéité et de stabilité

Portée fixe : L'organisateur de comparaisons interlaboratoires est accrédité pour pratiquer les comparaisons présentées dans la portée en respectant strictement les entités soumises à essais d'aptitude et les caractéristiques mentionnées dans la portée selon les exigences décrites dans le LAB CIL REF 08.

Portée fixe

OCIL-AGROALIMENTAIRE / Végétaux / Virologie		
Entité(s) soumise(s) à essai d'aptitude	Caractéristique / Mesurande	Protocoles d'organisation
Plantes hôtes : végétal et/ou extrait végétal	Plum pox virus (PPV) virus de la Sharka	Manuel de management pour l'organisation d'essais d'aptitude par comparaisons interlaboratoires en santé végétale (LSV043/MM/001) Complété par : <ul style="list-style-type: none">- LSV043/PS/001 Choix du panel d'échantillons et principales étapes de production- LSV043/PS/002 Plan statistique et traitement des données des essais d'aptitude- LSV043/PS/003 Traitements des résultats des participants et édition des rapports d'essai d'aptitude- LSV043/MOG/001 Modalités de détermination de la valeur assignée- LSV043/MOG/002 Modalités pratiques de la production des panels d'échantillons- LSV043/MOG/003 Modalités de réalisation et d'interprétation des études d'homogénéité et de stabilité

Portée fixe : L'organisateur de comparaisons interlaboratoires est accrédité pour pratiquer les comparaisons présentées dans la portée en respectant strictement les entités soumises à essais d'aptitude et les caractéristiques mentionnées dans la portée selon les exigences décrites dans le LAB CIL REF 08.

Portée fixe

OCIL-AGROALIMENTAIRE / Végétaux / Nématologie		
Entité(s) soumise(s) à essai d'aptitude	Caractéristique / Mesurande	Protocoles d'organisation
Conifères : bois et/ou extraits de bois	<i>Bursaphelenchus xylophilus</i>	Manuel de management pour l'organisation d'essais d'aptitude par comparaisons interlaboratoires en santé végétale (LSV043/MM/001) Complété par : <ul style="list-style-type: none">- LSV043/PS/001 Choix du panel d'échantillons et principales étapes de production- LSV043/PS/002 Plan statistique et traitement des données des essais d'aptitude- LSV043/PS/003 Traitements des résultats des participants et édition des rapports d'essai d'aptitude- LSV043/MOG/001 Modalités de détermination de la valeur assignée- LSV043/MOG/002 Modalités pratiques de la production des panels d'échantillons- LSV043/MOG/003 Modalités de réalisation et d'interprétation des études d'homogénéité et de stabilité
Sols et produits terreux	<i>Globodera pallida</i> et <i>Globodera rostochiensis</i>	
Kystes isolés	<i>Globodera pallida</i> et <i>Globodera rostochiensis</i>	

Portée fixe : L'organisateur de comparaisons interlaboratoires est accrédité pour pratiquer les comparaisons présentées dans la portée en respectant strictement les entités soumises à essais d'aptitude et les caractéristiques mentionnées dans la portée selon les exigences décrites dans le LAB CIL REF 08.

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **01/02/2024** Date de fin de validité : **31/03/2028**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-6520 Rév. 3.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr
